



## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

### BILAN DU CONSEIL DE JUIN POUR LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

**Ville-Marie, le 21 juin 2018** – Hier, du côté de Laniel, avait lieu la séance ordinaire du conseil de la MRC de Témiscamingue. Une présentation de l'Organisme de bassin versant (OBVT) a eu lieu et les échanges ont porté sur le nouveau projet Mobile AT, de même que sur l'entente intermunicipale en urbanisme.

La séance a débuté avec la présentation de l'évaluation préliminaire des impacts environnementaux et sociaux pour le projet Onimiki, étude réalisée par l'OBVT. L'objectif de cette évaluation est de donner un aperçu préliminaire des impacts sociaux et environnementaux anticipés quant au développement hydroélectrique Onimiki proposé pour l'un des exutoires du lac Kipawa, le ruisseau Gordon, à proximité de la ville de Témiscamingue. Le dépôt de ce rapport représente une autre étape importante de franchie dans le cheminement du projet Onimiki.

Les élus ont entériné une résolution d'intention venant appuyer le nouveau projet Mobile AT du GIRAT (Gestion de l'infrastructure régionale en Abitibi-Témiscamingue). Ce projet vise la construction de 27 sites permettant la desserte cellulaire sur l'ensemble du territoire régional. « L'enjeu de la connectivité fait partie des dossiers sur lesquels la MRC de Témiscamingue met beaucoup d'efforts et ce, depuis plusieurs années. L'accès à la téléphonie cellulaire n'est plus un luxe, mais bien un service essentiel et ce, autant pour les citoyennes et citoyens que pour les entreprises et organismes de notre territoire. Nous sommes ravis que le GIRAT assure un leadership dans ce dossier et propose un projet qui nous assure une couverture intégrale en termes de desserte cellulaire. Il s'agit d'un mandat de taille certes, mais les derniers mois nous ont démontré la vitesse de croisière avec laquelle l'organisme chemine dans ce projet et nous sommes confiants que d'ici quelques mois, nous pourrions dire Mission accomplie ! » de souligner la préfète de la MRC de Témiscamingue, Claire Bolduc.

Lors du Conseil de mars, les élus avaient accepté que la MRCT reprenne la gestion d'une entente intermunicipale visant l'application des règlements en urbanisme et en environnement et ce, à la demande des municipalités signataires. Suite à des contextes particuliers liés aux enjeux municipaux, les élus ont entériné l'annulation de l'actuelle entente. Toutefois, puisque l'intérêt d'une entente de cette nature demeure, un comité de travail impliquant la MRC sera mis en place dans le but de bâtir une nouvelle entente intermunicipale qui serait effective dès janvier 2019 et dont la MRC serait gestionnaire.

Une motion de félicitations a été donnée au regroupement de directeurs généraux et à la MRCT pour le Prix Mérite 2018 remporté la semaine dernière lors du congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec. Ce prix visait à récompenser les efforts de ces municipalités qui ont mis en place différentes ententes intermunicipales. Les élus félicitent tous les directeurs et directrices impliqués, plus spécialement Mme Lynda Gaudet, directrice générale de la municipalité de Béarn, instigatrice du dépôt de la candidature pour ce prix. La séance a pris fin sur des remerciements adressés à Laniel pour leur hospitalité quant à la tenue de ce conseil sur la route et sur une invitation à assister aux festivités qui auront lieu ce samedi pour la préouverture du Parc Opémican.

Prendre note que le Conseil de la MRCT fait relâche en juillet; la prochaine séance aura lieu le mercredi 15 août prochain.

- 30 -

Source :

Véronic Beaulé  
Responsable des communications  
MRC de Témiscamingue  
(819) 629-2829, poste 229  
[veronic.beaule@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:veronic.beaule@mrctemiscamingue.qc.ca)

Pour information

Lyne Gironne  
Directrice générale – Secrétaire-trésorière  
MRC de Témiscamingue  
(819) 629-2829, poste 227  
[lyne.gironne@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:lyne.gironne@mrctemiscamingue.qc.ca)